

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00342 Numéro SIREN : 817 382 864 Nom ou dénomination : 54 CAVAINAC

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2022 sous le numéro de dépôt 85071



20220850712021

DATE DEPOT : 15/07/2022

N° DE DEPOT : 85071

N° GESTION : 2016B00342

N° SIREN : 817382864

DENOMINATION : 54 CAVAGNAC

ADRESSE : 14 rue Ernest Cresson 75014 Paris

MILLESIME : 2021

Greffes de commerce
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

19 JUIL. 2022

Sous le N° : 85071

54 CAVAINAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
141 rue de l'université 75007 PARIS
817 382 864 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU
30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux,

Le 30 juin à 16 heures,

Au siège de la Société,

L'associée unique de la Société par actions simplifiée 54 CAVAINAC au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 141 rue de l'Université 75007 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro RCS 817.382.864, a dressé le présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques LE BARAZER, Président de la société, qui accepte ses fonctions.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que l'associée unique, la SAS CORADE, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, est valablement représenté.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau du président :

- La copie de la lettre de convocation adressée à l'associé unique et au commissaire aux comptes ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumis au vote de l'assemblée
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

✓

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la Gérance sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation desdits comptes et conventions – Quitus à donner à la Gérance et au Commissaire aux comptes;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités ;
- Questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport du président.
La discussion est ouverte.

L'associée unique a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **résultat déficitaire d'un montant de (9.495 €) (neuf mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros)**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non-déductibles des bénéfices.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice approuvé.

En conséquence, l'associé unique donne au Commissaire aux comptes quitus de sa certification des comptes pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport spécial du Gérant, constate qu'il existe une convention visée à l'article L227-10 du Code de Commerce :

Il existe une convention de compte courant entre la société CORADE et la société 54 CAVAGNAC :

Au 31/12/2021 le Compte courant de la société CORADE s'élève à 541 801 euros.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés constate qu'à la clôture de l'exercice 2021 :

Le résultat de l'exercice se traduit par un déficit d'un montant de **(9.495 €)**
(neuf mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros).

La collectivité des associés décide d'affecter en totalité au compte report à nouveau la somme de – 9.495 euros qui de la somme de – 517.522 euros se trouve porté à la somme de – 527.017 euros.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIR

L'associée unique donne tout pouvoir à Monsieur Jacques LE BARAZER afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi.

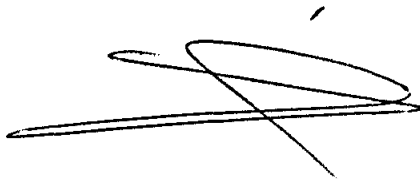
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 15 des statuts, pour servir et valoir ce que de droit.

SAS CORADE

Représentée par Monsieur Jacques LE BARAZER



54 CAVAINAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
141 rue de l'Université 75007 PARIS
RCS PARIS 817 382 864

**RAPPORT DE GESTION DU
PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE
DU 30 JUIN 2022**

Chère Associée,

Je vous ai réuni, par courrier recommandé avec avis de réception, conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de décider la poursuite de la société.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, j'ai l'honneur de vous présenter ci-après les comptes de l'exercice écoulé et de vous rendre compte de l'activité de la société au cours dudit exercice.

I - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes et le bilan qui vous sont soumis ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, prises en application de la Loi du 30 avril 1983 relative à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés, avec la quatrième directive adoptée par le Conseil des Communautés Européennes ainsi que le plan comptable général de 1999.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes que nous vous présentons font apparaître la réalisation d'un résultat déficitaire, d'un montant de **(9.495 €) (neuf mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros)**.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 23 000 €.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à la somme de 25 962 €.

Le poste « Autres achats et charges externes » s'est élevé à la somme de 25 708 €.

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'est élevé à un montant de 7 111 € à la clôture de l'exercice 2021.

Le poste « salaire et traitements » s'est élevé à un montant de 0 €. Les charges sociales ont représenté la somme de 0 €.

Nous dégageons un résultat d'exploitation déficitaire de (- 2 962) €.

III - PERSPECTIVES D'AVENIR

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie, conjugué au mouvement des gilets jaunes, et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est pas en mesure d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers pour l'exercice 2020, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

IV - AFFECTATION DU RESULTAT

Notre capital social s'élève à une somme de 1 000 €.

Le montant de nos capitaux propres s'établit à une somme négative de (- 526.016) € étant rappelé que le résultat déficitaire réalisé s'élève à une somme de **(9 495 €) neuf mille quatre cent quatre-vingt-quinze euros** à la clôture de l'exercice 2021.

Les associés décident d'affecter en totalité au compte report à nouveau la somme de - 9.495 euros qui de la somme de - 517.521 euros se trouve porté à la somme de - 527.016 euros.

V - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il existe une convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce :

Il s'agit d'une convention de compte courant entre la société CORADE et la société 54 CAVAINAC :

Au 31/12/2021 le Compte courant de la société CORADE s'élève à la somme de 541.801 euros.

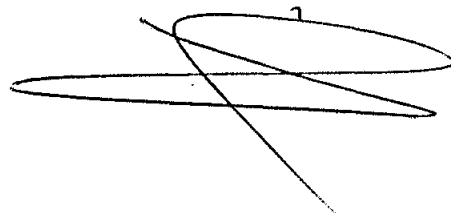
VIII - RESOLUTIONS PROPOSEES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
le 30 juin 2022

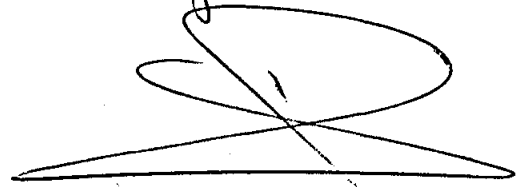
Le Président
Monsieur Jacques LEBARAZER



54 CAVAINAC
141 rue de l'Université
75007 PARIS

Greffier

Carifor G - pour - à l'original



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**GENERALE FIDUCIAIRE
D'AUDIT ET DE CONSEIL**

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde - 75008 PARIS

Tél +33 (1) 44 90 73 00 - Fax +33 (1) 44 90 73 09

SARL au Capital de 50 000 Euros - R.C.S. PARIS 387 832 132 - SIRET : 387 832 132 00022
NAF : 8299Z - N° TVA intracommunautaire : FR 32 387 832 132

**GENERALE FIDUCIAIRE
D'AUDIT ET DE CONSEIL**

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde – 75008 PARIS

Tél +33 (1) 44 90 73 00 - Fax +33 (1) 44 90 73 09

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts du 5 novembre 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU 54 CAVAINAC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

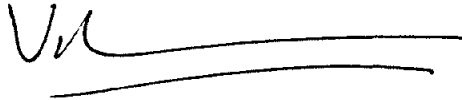
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 12 juin 2022

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Pascal JARZAGUET
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (1)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 450		1 450	1 450		
	Total II	1 450		1 450	1 450		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	27 600		27 600		27 600	
	Autres créances	4 641		4 641	4 703	-62	-1,32
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 732		17 732	8 126	9 606	119,22
	Charges constatées d'avance (3)	1 840		1 840	1 842	2	0,11
	Total III	51 813		51 813	14 661	37 152	254,41
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	53 263		53 263	16 111	37 152	254,62

(1) Dont droit au bail

(2) Dont l'immort d'usage

(3) Dont à plus d'un an

ExcoVBA Expertise

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000 000 €)	1 000 000	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
AUTRES FONDS PROPRES	Autres réserves				
	Report à nouveau	-517 522	-481 700	-35 821	-7,44
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-9 495	-35 821	26 326	73,49
	Subventions d'investissement				
PROVISIONS	Provisions réglementées				
	Total I	-526 016	-516 522	-9 495	-1,84
DETTES (I)	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Comptes de Régularisation	Total II				
	Provisions pour risques				
Comptes de Régularisation	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
Comptes de Régularisation	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
Comptes de Régularisation	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	541 801	495 842	45 959	9,27
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 111	11 023	-3 912	-35,49
	Dettes fiscales et sociales	7 183	2 583	4 600	178,09
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 185	23 185		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	579 279	532 633	46 647	8,76
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	53 263	16 111	37 152	230,60

(I) Dettes et produits constatés d'avance à amortir

579 279

532 633

Exercice N-1

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	23 000		23 000		23 000	
Chiffre d'affaires NET	23 000		23 000		23 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				114	-114	-100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			23 000	114	22 886	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			25 708	28 743	-3 035	-10.56
Impôts, taxes et versements assimilés			251	1 101	-850	-76.99
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			25 962	29 848	-3 885	-13.02
I - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 962	-28 731	26 771	90.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(*) Dont produits, amortissements, dépréciations, provisions
(*) Dont charges, amortissements, dépréciations, provisions

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 517	6 087	430	7,06
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 517	6 087	430	7,06
2. Résultat financier (V-VI)	-6 517	-6 087	-430	-7,06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-9 479	-35 821	26 342	73,54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16		16	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	16		16	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-16		-16	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	23 000	114	22 886	100
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 495	35 935	-3 440	-9,57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-9 495	-35 821	26 326	73,49

* Y compris : Produits nets de crédit immobilier
 * Redevances de crédit immobilier
 (Y) Dont produits concernant les entreprises liées
 (X) Dont impôts concernant les entreprises liées

Exercice 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 53 263,08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 23 000,00 Euros et dégageant un déficit de -9 494,83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 a continué à être marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter de début 2020.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice 2022 a débuté avec la poursuite des incertitudes liées à la nouvelle vague de l'épidémie de la Covid-19.

L'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 450		1 450
Autres créances clients	27 600	27 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 565	1 565	
Débiteurs divers	3 076	3 076	
Charges constatées d'avance	1 840	1 840	
TOTAL	35 531	34 081	1 450

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 111	7 111		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 600	4 600		
Autres impôts taxes et assimilés	2 583	2 583		
Groupe et associés	541 801	541 801		
Autres dettes	23 185	23 185		
TOTAL	579 279	579 279		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

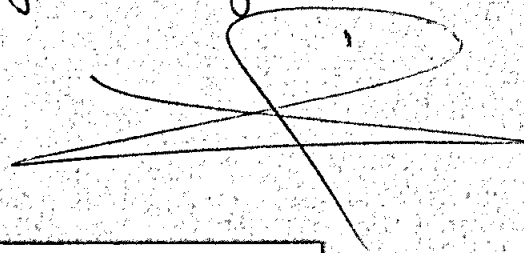
Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 420
Dettes fiscales et sociales	2 583
Total	8 003

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 840
Total	1 840

Copies conforme à l'original



SASU 54 CAVAINAC

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2021 au 31/12/2021

SASU 54 CAVAINAC

141, rue de l'Université

75007 PARIS



EXCO PARIS VFA EXPERTISE

9 rue de l'Echelle
75001 PARIS

Tél. 01 42 97 48 00
Email : vfa.expertise@exco.fr



Sasu 54 Cavaignac

141 rue de l'Université

75007 PARIS

SOMMAIRE

Pages

COMPTES ANNUELS

- Rapport de présentation	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Soldes intermédiaires de gestion	6
- Détail des comptes bilan actif passif	7 et 8
- Détail Compte de résultat	9
- Annexe	10 à 12

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	13 et 14
- Liasses 2050 à 2059-G	15 à 32

Exco VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Sasu 54 Cavaignac
141 rue de l'Université
75007 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

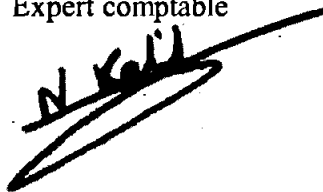
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	53 263 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	23 000 Euros
- Résultat net comptable,	(9 495) Euros

Fait à PARIS
Le 21/06/2022

Kahil Nathalie
Expert comptable



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 450		1 450	1 450		
	Total II	1 450		1 450	1 450		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	27 600		27 600		27 600	
	Autres créances	4 641		4 641	4 703	-62	-1.32
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	17 732		17 732	8 126	9 606	118.22
	Charges constatées d'avance (3)	1 840		1 840	1 832	8	0.44
	Total III	51 813		51 813	14 661	37 152	253.41
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		53 263		53 263	16 111	37 152	230.60

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-517 522	-481 700	-35 821	-7.44
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-9 495	-35 821	26 326	73.49
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-526 016	-516 522	-9 495	-1.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	541 801	495 842	45 959	9.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 111	11 023	-3 912	-35.49
	Dettes fiscales et sociales	7 183	2 583	4 600	178.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 185	23 185		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	579 279	532 633	46 647	8.76
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	53 263	16 111	37 152	230.60

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

579 279 532 633

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	23 000		23 000		23 000	
Chiffre d'affaires NET	23 000		23 000		23 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				114	-114	-100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			23 000	114	22 886	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			25 708	28 743	-3 035	-10.56
Impôts, taxes et versements assimilés			254	1 104	-850	-76.99
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			25 962	29 848	-3 885	-13.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 962	-29 734	26 771	90.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 517	6 087	430	7.06
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 517	6 087	430	7.06
2. Résultat financier (V-VI)	-6 517	-6 087	-430	-7.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-9 479	-35 821	26 342	73.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16		16	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	16		16	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-16		-16	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	23 000	114	22 886	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 495	35 935	-3 440	-9.57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-9 495	-35 821	26 326	73.49

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	CA	31/12/2020 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	23 000	100.00			23 000	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	23 000	100.00			23 000	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	23 000	100.00			23 000	
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	23 000	100.00			23 000	
Marge brute globale	23 000	100.00			23 000	
- Autres achats + charges externes	25 708	111.77	28 743		-3 035	-10.56
Valeur ajoutée	-2 708	-11.77	-28 743		26 035	90.58
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	254	1.11	1 104		-850	-76.99
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	-2 962	-12.88	-29 848		26 885	90.08
+ Autres produits de gestion courante			114		-114	-100.00
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-2 962	-12.88	-29 734		26 771	90.04
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	6 517	28.33	6 087		430	7.06
- Charges financières						
Résultat courant	-9 479	-41.21	-35 821		26 342	73.54
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	16	0.07			16	
Résultat exceptionnel	-16	-0.07			-16	
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	-9 495	-41.28	-35 821		26 326	73.49

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
CAPITAL	1 000.00	1 000.00		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	1 000.00	1 000.00		
REPORT A NOUVEAU	-517 521.56	-481 700.36	-35 821.20	-7.44
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-517 521.56	-481 700.36	-35 821.20	-7.44
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-9 494.83	-35 821.20	26 326.37	73.49
Total I	-526 016.39	-516 521.56	-9 494.83	-1.84
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	541 800.84	495 841.54	45 959.30	9.27
45141000 COMPTE COURANT CORADE	541 800.84	495 841.54	45 959.30	9.27
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 110.66	11 023.05	-3 912.39	-35.49
40100000 FOURNISSEURS	1 690.66	4 461.45	-2 770.79	-62.11
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	5 420.00	6 561.60	-1 141.60	-17.40
DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 183.00	2 583.00	4 600.00	178.09
44571200 TVA COLLECTEE A 20%	4 600.00		4 600.00	
44860000 TAXE HABITATION	2 583.00	2 583.00		
AUTRES DETTES	23 184.97	23 184.97		
46712000 DBT/CRT DIVERS M. LE BARAZER	23 184.97	23 184.97		
Total IV	579 279.47	532 632.56	46 646.91	8.76
TOTAL GENERAL	53 263.08	16 111.00	37 152.08	230.60

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	23 000.00		23 000.00	
70611000 RECETTES A 20%	23 000.00		23 000.00	
Chiffre d'affaires NET	23 000.00		23 000.00	
AUTRES PRODUITS		114.00	-114.00	-100.00
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.		114.00	-114.00	NS
Total des Produits d'exploitation	23 000.00	114.00	22 886.00	NS
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	25 708.11	28 743.34	-3 035.23	-10.56
61321000 LOYER APPARTEMENT	18 121.90	18 063.32	58.58	0.32
61411000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE APPA	2 131.17	2 493.13	-361.96	-14.52
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	354.00	342.73	11.27	3.29
62260000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 254.24	1 524.96	-270.72	-17.75
62260200 HONORAIRES COMPTABLES	488.40	1 921.60	-1 433.20	-74.58
62261000 HONORAIRES CAC	2 372.00	3 183.80	-811.80	-25.50
62610000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIO		274.90	-274.90	NS
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	986.40	938.90	47.50	5.06
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	254.15	1 104.40	-850.25	-76.99
63513100 TAXE ORDURES MENAGERES	254.15	243.40	10.75	4.42
63580000 TAXE HABITATION		861.00	-861.00	NS
Total des Charges d'exploitation	25 962.26	29 847.74	-3 885.48	-13.02
Résultat d'exploitation	-2 962.26	-29 733.74	26 771.48	90.04
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	6 516.97	6 087.46	429.51	7.06
66150000 INTERETS C/C	5 959.30	5 574.88	384.42	6.90
66160000 INTERETS BANCAIRES	557.67	512.58	45.09	8.80
Total des Charges financières	6 516.97	6 087.46	429.51	7.06
Résultat financier	-6 516.97	-6 087.46	-429.51	-7.06
Résultat courant avant Impôts	-9 479.23	-35 821.20	26 341.97	73.54
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	15.60		15.60	
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	15.60		15.60	
Total des Charges exceptionnelles	15.60		15.60	
Résultat exceptionnel	-15.60		-15.60	
Total des produits	23 000.00	114.00	22 886.00	NS
Total des charges	32 494.83	35 935.20	-3 440.37	-9.57
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	-9 494.83	-35 821.20	26 326.37	73.49

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	10
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	11
Composition du capital social	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 53 263.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 23 000.00 Euros et dégageant un déficit de -9 494.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 a continué à être marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter de début 2020.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice 2022 a débuté avec la poursuite des incertitudes liées à la nouvelle vague de l'épidémie de la Covid-19.

L'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 450		1 450
Autres créances clients	27 600	27 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 565	1 565	
Débiteurs divers	3 076	3 076	
Charges constatées d'avance	1 840	1 840	
TOTAL	35 531	34 081	1 450

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 111	7 111		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 600	4 600		
Autres impôts taxes et assimilés	2 583	2 583		
Groupe et associés	541 801	541 801		
Autres dettes	23 185	23 185		
TOTAL	579 279	579 279		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 420
Dettes fiscales et sociales	2 583
Total	8 003

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 840
Total	1 840

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Sasu 54 Cavaignac	141 rue de l'Université
SIRET 8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2	75007 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
	Restauration	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	9 495
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Exco VFA Expertise 9 rue de l'Echelle 75001 PARIS Tél: 01 42 97 48 00			
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant:	
	☒ (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/DMGA ou du viseur conventionné:		Date:	Lieu:
		21/06/2022	PARIS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Président
		Signature	Le Barazer Jacques
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H : REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e	
			f	
			g	
			h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j	
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

7. J. 9. DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

REVENUS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT Imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 141 rue de l'Université 75007 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 81738286400012 Néant ☐

				Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		N-1 <u>31/12/2020</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	1 450	1 450	1 450	
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 450	1 450	1 450	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	27 600	27 600		
	Autres créances (3)	BZ	CA	4 641	4 641	4 703	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	17 732	17 732	8 126	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 840	1 840	1 832	
	TOTAL (III)	CJ	CK	51 813	51 813	14 661	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	53 263	53 263	16 111	
Revenus : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000.....)	DA	1 000		1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	(517 522)		(481 700)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(9 495)		(35 821)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	(526 016)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	541 801		495 842
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 111		11 023
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 183		2 583
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	23 185		23 185
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	579 279		532 633
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	53 263		16 111
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	579 279		532 633
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Page 17

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF		
		FG	23 000	FH		FI	23 000	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	23 000	FK		FL	23 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (I) (11)					FQ	114	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	23 000 114
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	25 708 28 743	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	254 1 104	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	25 962 29 848
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 962) (29 734)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 517 6 087	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 517 6 087	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 517) (6 087)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(9 479) (35 821)	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Page 18

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise: Sasu 54 Cavaignac

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	23 000		114	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	32 495		35 935	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(9 495)		(35 821)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	HY	IG			
						produits de locations immobilières
	(3) Dont {	HP	HQ			
						- Crédit bail mobilier *
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	IJ	IK	HX	RC
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées					
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées					
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					
	(9) Dont transferts de charges	A1				
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6					
	A8					
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A9					
Dont cotisations Madelin	A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Retard loyer		16				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepd Ouadi

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Ne pas reporter le montant des cessions *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	KQ		KR	
			M3	KS	KT		KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KZ		LA	
		Matériel de transport *		LB	LC		LD	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE	LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *		LH	LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours		LK	LL		LM		
	Avances et acomptes		LN	LO		LP		
	TOTAL III							
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T			
Autres participations		8U	8V	8W				
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 450	1U		1V		
TOTAL IV		1Q	1 450	1R		1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0G	1 450	0H		0J		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste 1		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG		MH		MI	
			IT	MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III	IV	NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	0U		M7		0W	
		Autres participations	10	0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés		11	2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F	1 450	2G	1 450	
TOTAL IV		13	NJ		NK	1 450	2H	1 450	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	0K		0L	1 450	0M	1 450	

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☒ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN		QP		QQ		QR	

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales,agenc. et am.des const.	SS		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages ... récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations																	
TOTAL III		NL							NM							NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général aux virements (NP + NO + NR)		NW				Total général aux virements (NS + NT + NU)		NY				Total général aux virements (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2037

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 450	UV		UW	1 450				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	27 600		27 600						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 565		1 565					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 076		3 076						
	Charges constatées d'avance	VS	1 840		1 840						
	TOTALS		VT	35 531	VU	34 081	VV	1 450			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 111		7 111						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 600		4 600						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 583		2 583						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	541 801		541 801						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	23 185		23 185						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	579 279	YZ	579 279						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 1		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges ou admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne et-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					IT
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un O.I.R.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)		
		- imposées au taux de 0 %			ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3c et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
TOTAL I						WR
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)			WH
			- imposées aux taux de 19 %			WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					IG
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)		2A
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						XA
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					ZY
	Majoration d'amortissement *					XD
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 208C)		K3
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF
				Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5
				Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA
				Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
				Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Crédance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2
TOTAL II						XH
III. RÉSULTAT FISCAL						9 495
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		
						XO
						9 495

Désignation de l'entreprise : **Sasu 54 Cavaignac** Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	527 450
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	527 450
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	9 495
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	536 945

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(À détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Sasu 54 Cavaignac</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(481 700)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(35 821)		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	(517 522)		Report à nouveau	ZG	(517 522)						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(517 522)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	20 253	20 556						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 115	6 630						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	1 340	1 557						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	25 708	28 743						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	254	1 104						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	254	1 104						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	4 600							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*				OB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.17 %	1.18 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'am. III au C.G.I.)							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	- Régime de groupe *												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value *	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %				(A)	(B) (ventilation par taxes)		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGL

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2022

Page 29

formulaire obligatoire
(article 51A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrent pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors disposés du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sasu 54 Cavaignac

ADRESSE (voie)

141 rue de l'Université

CODE POSTAL

75007

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Sa

Dénomination

Corade

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

100

Adresse :

N°

68 b

Voie

Bd Pereire

Code postal

75017

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022
Page 32

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET

8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sasu 54 Cavaignac

ADRESSE (voie)

141 rue de l'Université

CODE POSTAL

75007

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

54 CAVAINAC
141 rue de l'Université
75007 PARIS

Greffier

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**GENERALE FIDUCIAIRE
D'AUDIT ET DE CONSEIL**

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde – 75008 PARIS

Tél +33 (1) 44 90 73 00 - Fax +33 (1) 44 90 73 09

SARL au Capital de 50 000 Euros - R.C.S. PARIS 387 832 132 – SIRET : 387 832 132 00022
NAF : 8299Z – N° TVA intracommunautaire : FR 32 387 832 132

GENERALE FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSEIL

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde – 75008 PARIS

Tél +33 (1) 44 90 73 00 - Fax +33 (1) 44 90 73 09

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS** **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts du 5 novembre 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU 54 CAVAILGNAC relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 12 juin 2022

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Pascal JARZAGUET
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 450		1 450	1 450				
Total II	1 450		1 450	1 450				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	27 600		27 600		27 600		
	Autres créances	4 641		4 641	4 703	-62	-1,32	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	17 732		17 732	8 126	9 606	118,22	
	Charges constatées d'avance (3)	1 840		1 840	1 832	8	0,44	
	Total III	51 813		51 813	14 661	37 152	253,41	
	Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
		Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		53 263		53 263	16 111	37 152	230,60	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-517 522	-431 700	-35 821	-7.44
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-9 495	-35 821	26 326	73.49
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	-526 016	-516 522	-9 495	-1.84
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	541 801	495 842	45 959	9.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 111	11 023	-3 912	-35.49
	Dettes fiscales et sociales	7 183	2 583	4 600	178.09
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	23 185	23 185		
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	579 279	532 633	46 647	8.76
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		53 253	16 111	37 152	230.60

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

579 279 532 633

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	23 000		23 000		23 000	
Chiffre d'affaires NET	23 000		23 000		23 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				114	-114	-100.00
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			23 000	114	22 886	NS
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			25 703	28 743	-3 035	-10.56
Impôts, taxes et versements assimilés			254	1 101	-850	-76.99
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			25 962	29 843	-3 885	-13.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 962	-29 731	26 771	90.04
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	6 517	6 087	430	7.06
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	6 517	6 087	430	7.06
2. Résultat financier (V-VI)	-6 517	-6 087	-430	-7.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-9 479	-35 821	26 342	73.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16		16	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	16		16	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-16		-16	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	23 000	114	22 886	135
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 495	35 935	-3 440	-9.57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-9 495	-35 821	26 326	73.49

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 53 263.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 23 000.00 Euros et dégageant un déficit de -9 494.83 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 a continué à être marquée par l'épidémie de coronavirus qui a impacté l'économie européenne à compter de début 2020.

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'exercice 2022 a débuté avec la poursuite des incertitudes liées à la nouvelle vague de l'épidémie de la Covid-19.

L'entreprise estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 450		1 450
Autres créances clients	27 600	27 600	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 565	1 565	
Débiteurs divers	3 076	3 076	
Charges constatées d'avance	1 840	1 840	
TOTAL	35 531	34 081	1 450

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	7 111	7 111		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 600	4 600		
Autres impôts taxes et assimilés	2 583	2 583		
Groupe et associés	541 801	541 801		
Autres dettes	23 185	23 185		
TOTAL	579 279	579 279		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10,0000	100			100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 420
Dettes fiscales et sociales	2 583
Total	8 003

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 840
Total	1 840